

LE JOURNALISME FACE A LA CRISE ET AUX AFFAIRES SANITAIRES *

Jean-Yves Nau ¹

RESUME : L'auteur utilise deux exemples récents de crises sanitaires (la « vache folle » et la « grippe aviaire ») pour analyser les relations complexes experts-politiques-journalistes et le rôle des médias dans la communication lors d'« affaires sanitaires ».

Mots-clés : Crise sanitaire, communication, média, risque.

SUMMARY : Starting from two recent crises in health related problems (mad cow disease and avian flu), the author offers an analysis of the complex interrelations between journalists, experts and politicians and of the role assumed by news media in communications on major sanitary problems.

Keywords : Health-related crises, communications, news media, risk.



On se plaint parfois à rapprocher le travail journalistique de celui des hommes du rail puisque dans les deux cas il s'agit de transporter et, parfois, de rapprocher. Ainsi à la question qui leur est -si souvent- posée quant à savoir pourquoi leur journal (écrit, radiophonique ou télévisé) se complait à traiter des catastrophes plutôt qu'à tenir la chronique des jours heureux, les hommes de presse fournissent généralement la même réponse : leurs entreprises, qui ne vivent que de l'audience qu'elles rencontrent, périliteraient bien vite si l'on n'y parlait que des « trains qui arrivent à l'heure ». Du strict point de vue ferroviaire, ils pourraient ajouter que plus le retard du train est important plus il mérite d'être rapporté ; ou encore que le déraillement est d'autant plus intéressant qu'il aura été à l'origine d'un nombre important de victimes.

Il existe aussi une règle non écrite qui veut que la proximité du drame soit en relation étroite avec la couverture journalistique qu'il génère. C'est là une sorte d'équation « mort-kilomètre » qui impose qu'un assassinat commis à l'Ecole vétérinaire située sur la commune de Maisons-Alfort fera toujours plus de bruit dans les colonnes des journaux parisiens et sur les écrans français que les conséquences meurtrières quotidiennes de la famine au Sahel ou du sida au Botswana. De belles âmes diront là que c'est à désespérer de tout, à commencer de l'humain. Pour autant c'est ainsi : ceux qui oeuvrent dans les entreprises de presse ne peuvent faire autrement que de mettre en scène, et on sait que la mise en scène répond à des règles précises, faute de quoi, le spectateur se fait rare tandis que les acteurs pointent au chômage.

* Texte de la conférence présentée lors de la Journée AEEMA, 31 mai 2007

¹ Le Monde, 80 boulevard Auguste Blanqui, 75707 Paris cedex 13, France

Bien évidemment, les choses sont en réalité un peu plus complexes. En vérité, ceux qui traitent de l'« actualité », de sa « traduction » et de sa « transmission », n'ont jamais pour objectif premier d'améliorer la rentabilité de leur entreprise. Dans l'immense majorité des cas ils veulent, au plus juste, dire le brut sinon le vrai. Il est vrai aussi que la vérité est complexe. Il existe ainsi dans le cadre général de la presse écrite d'information générale - la seule dont nous traitons ici - des situations très hétérogènes. Les anglo-saxons désignent, pour bien connaître les deux, la presse « de qualité » et celle « de caniveau ». En France, où la situation est nettement différente, on préfère parler de titres « de référence » et de journaux « populaires ». Il faut aussi ajouter que les entreprises privées, qui assurent la circulation des informations de nature diplomatique, politique, économique, scientifique ou artistique participent pour une large part à la diffusion des faits et des idées, à la construction de l'opinion, à la vie démocratique.

Ces préliminaires sont indispensables pour situer le contexte dans lequel s'inscrit le traitement journalistique de la crise en général et, plus précisément, celui de la crise sanitaire, épizootique, épidémique ou zoonotique. Dans le champ journalistique on distingue généralement - sans jamais véritablement théoriser - le concept de « crise » de celui d'« affaire ». La première renvoie à l'urgence absolue, brutale, du « papier », quand la seconde s'installe inmanquablement dans la durée, impose l'enquête, la confrontation des points de vue, l'analyse des conséquences.

C'est une forme journalistique de l'instruction judiciaire à la fois indépendante et pleinement responsable qui n'a de véritable sens et - osons la formule - d'élégance professionnelle, que si elle précède le travail judiciaire. Dans le cas contraire, le journaliste n'est au fond que le petit télégraphiste qui passe l'essentiel de son temps à violer ce que l'on appelait jadis le secret de l'instruction avec l'aide empressée non pas des greffiers mais, au choix, des avocats, des procureurs de la République ou des juges d'instruction eux-mêmes.

On mesure bien qu'en France, ces viols ont, d'une certaine manière, permis à la justice d'élargir sa marge de manoeuvre par rapport au politique. Il n'en reste pas moins que ce sont des viols, désormais systématiques, et que l'on est loin d'avoir mesuré toutes les

conséquences d'un phénomène qui a bouleversé les rapports de pouvoirs au sein de la société et qui n'est pas étranger au fait que l'on demande aujourd'hui à l'institution judiciaire de remplir une nouvelle fonction, thérapeutique, vis-à-vis des plaignants. Le fait est tout particulièrement vrai en matière sanitaire.

A leur manière, les personnages de Rouletabille et de Tintin, leur création et le succès de leurs créateurs témoignent des attentes collectives d'un travail d'enquête mené en marge et en amont des instances policières et judiciaires. Pour nous être, avec bien peu de confrères, aventurés sur les sables mouvants du scandale de l'ARC ou des affaires dites du « sang contaminé » par le virus du sida, nous avons appris à connaître les réels plaisirs professionnels, doublés des non moins réels soucis personnels, générés par de telles entreprises. Le journaliste n'a alors pour seul soutien que l'entreprise qui l'emploie et des lecteurs dont il connaît certes l'existence mais qu'il ne rencontrera jamais ; ou presque. Il faut ici que l'entreprise soit solide et les lecteurs fidèles.

On sait à quel point ce dernier quart de siècle a, fort malheureusement, pu être riche en crises ou en affaires sanitaires. De ce point de vue, il y a un très riche matériel pour ceux qui aimeraient travailler la question du traitement journalistique de ces crises ou de ces affaires. On pourrait ici longuement parler des premiers instants de l'émergence de l'épidémie de sida dans la société française et des multiples incompréhensions qu'elle a provoquées avant que l'on ne découvre, rue du Docteur Roux à Paris, que cette nouvelle maladie était due à un virus. On pourrait aussi se pencher sur les multiples raisons qui ont fait que l'on a, en France, amplement tardé à prendre la mesure des conséquences sanitaires de l'utilisation industrielle d'un matériau comme l'amiante. On pourrait encore réfléchir à l'impact de l'activité journalistique traitant des questions sanitaires sur le développement du principe de précaution et sa consécration constitutionnelle. Mais, faute d'espace et de temps, nous nous bornerons ici à quelques rapides réflexions sur deux thèmes. L'un qui fut longuement d'actualité avant de disparaître progressivement de ses feux. L'autre qui a été et sera, selon toute vraisemblance, durablement sur la scène.

« VACHE FOLLE », TROIS LEÇONS TIRÉES D'UNE ZOOSE

Avec le recul dont on dispose en cette fin d'année 2007, quelles principales leçons peut-on, schématiquement, tirer du traitement que la presse écrite française d'information générale a fait de l'« affaire de la vache folle » ? Trois nous semblent s'imposer.

1. UN DESINTERET INITIAL

Les premiers cas, anglais, d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) n'ont pas, à quelques exceptions près, suscité un grand intérêt en France. Et la situation ne changea guère lorsque l'on observa que l'agent pathogène commençait à sévir dans le cheptel bovin français. Le fait est d'autant plus étonnant qu'il s'agissait là d'une nouvelle maladie animale dont l'origine, la physiopathologie et les modes de transmission étaient mystérieux, que rien ne permettait de penser qu'elle n'était pas transmissible à l'homme et que les conséquences économiques et diplomatiques prirent assez rapidement des dimensions importantes. Tous les ingrédients de l'« affaire » étaient présents mais l'« affaire » ne prenait pas. Seule une enquête rétrospective auprès des journalistes en charge des questions sanitaires dans les principaux médias français entre 1985 et 1995 permettrait d'en comprendre les raisons

2. UNE QUETE MULTIFORME

Comme un coup de tonnerre dans un ciel que l'on tenait, à tort, pour serein, l'affaire éclata avec l'annonce –faite par le ministre britannique de la santé, le 20 mars 1996 à 11 heures du matin– des dix premiers cas probables de contamination humaine, par voie alimentaire, par le prion pathologique responsable de l'ESB. D'emblée, la multiplicité des facettes de l'affaire permit de nourrir une curiosité journalistique d'autant plus intense qu'aucune enquête préalable n'avait été véritablement menée. Il fallait alors, dans l'urgence, tout comprendre, tout savoir et, mieux encore, tout prévoir. Il fallait aussi, dans le même temps, relater la somme des conséquences économiques et diplomatiques de cette information à l'échelon national, européen et planétaire. Il fallait encore « comprendre comment on en était arrivé là » et la recherche des responsabilités, menée parallèlement aux enquêtes communautaires et nationales, ne fut pas le plus maigre des

différents chapitres de cette affaire. Les inconnues scientifiques et médicales étaient suffisamment nombreuses pour que tout soit, journalistiquement, possible et certains s'octroyèrent une assez grande liberté comme le montrerait aujourd'hui une relecture des documents de l'époque. Au total, ce fut une affaire sans réel précédent, caractérisée par une quête frénétique et multiforme ; une affaire caractérisée aussi notamment par la vulgarisation auprès de l'opinion publique des notions de zoonose, de maladie à prions, de risque alimentaire au long cours, des farines animales et des dangers de leur recyclage et de la nécessité d'abattre des animaux sans savoir s'ils étaient ou non contaminés.

3. LA CONSECRATION DE L'ARTICULATION EXPERTS-POLITIQUE-JOURNALISME

C'est peut-être, pour l'avenir, la leçon la plus importante qui restera de cette affaire. A la différence notable des affaires du sang contaminé (et peut-être à cause d'elles) qui virent la recherche rétrospective de responsabilités sans que, la plupart du temps, on ne replace les faits dans le contexte et les incertitudes scientifiques de l'époque des faits (qui connaissait durant l'été 1985 la signification précise des anticorps anti-VIH dans des produits dérivés du sang ?), l'affaire de l'ESB permit de progresser collectivement dans la gestion du risque sanitaire. Ce fut celle où, grâce au travail fait par le comité présidé par le professeur Dominique Dormont, on assista à la maturation d'un phénomène de clarification. Aux experts scientifiques l'évaluation la plus précise et la plus pédagogique du risque ; aux responsables gouvernementaux, sur la base de cette évaluation de gérer ce même risque en mettant en œuvre les mesures que la situation et la santé publique réclament. Et, ajoutera-t-on, aux médias de relater au mieux, tant le contenu du processus d'évaluation que celui du processus de la gestion. Tout ne fut sans doute pas parfait mais c'est sans aucun doute à ce prix, et grâce aussi à l'œuvre trop méconnue du professeur Dormont et à son talent de pédagogue, que l'affaire dite « de la vache folle » n'a pas, en France, généré de véritables phénomènes de panique collective.

GRIPPE AVIAIRE, UNE EPIDEMIE EN GESTATION ?

L'affaire est complexe et, pour partie, reste bien évidemment encore à écrire. C'est en effet une forme d'affaire durablement installée dans l'espace et dans le temps dans laquelle on peut voir comme les prémices d'une tragédie à la fois toujours annoncée et toujours fuyante. A cet égard, elle n'est pas sans faire songer à certains aspects de l'affaire de l'ESB quand des prophètes britanniques de malheur, bientôt suivis par quelques spécialistes également britanniques d'épidémiologie prospective, annonçaient par voie de presse la perspective de centaines de milliers de victimes au sein de la population britannique. Eu égard aux inconnues quant aux périodes d'incubation de cette pathologie neuro-dégénérative, rien n'est certes acquis dans ce domaine mais tous les indicateurs connus aujourd'hui laissent raisonnablement penser qu'il n'en sera rien.

Dans l'affaire de l'épizootie de grippe aviaire due au virus A(H5N1), on observe à échéance régulière des perspectives encore plus sombres puisque l'on parle ici de pandémie hautement pathogène et d'un bilan encore plus meurtrier. Il est vrai que l'on peut toujours, avec raison, citer les trois dernières pandémies grippales du XXème siècle pour justifier tout le bien fondé de la lutte contre l'actuelle épizootie et la nécessaire préparation au risque d'émergence d'un virus aviaire suffisamment « humanisé » pour se transmettre aisément d'une personne à une autre.

1. UN INTERET IMMEDIAT

A la différence de celle de l'ESB, l'affaire de l'épizootie de grippe aviaire a d'emblée fait l'objet d'un intérêt nourri des médias qui avaient, avec l'épisode du SRAS, été amplement sensibilisés aux diverses questions inhérentes à l'émergence d'un nouveau virus pathogène pour l'espèce humaine,

transmissible par voie aérienne et à fort tropisme respiratoire. De nombreux éléments d'actualité ont par la suite poussé au traitement récurrent de ce dossier, qu'il s'agisse de la progression géographique de l'épizootie, de son installation endémique dans certains pays, de la discussion parfois polémique sur le rôle des oiseaux migrateurs dans la dissémination virale au sein des populations aviaires d'élevage. Mais les réponses institutionnelles, en France, ont également alimenté la chronique puisqu'il s'agissait d'expliquer au plus grand nombre ce que les pouvoirs publics mettaient en place au nom de la santé publique et qui, par bien des aspects, justifierait le moment venu l'adhésion pleine et entière du plus grand nombre. Une opération préalable de sécurité civile en quelque sorte, un apprentissage des conduites à tenir dans l'urgence en cas d'incendie pandémique.

2. LA GESTION DE L'ATTENTE

Plus encore que celle de l'ESB, l'affaire de l'épizootie de grippe aviaire s'est structurée en une forme feuilleton ² qui par certains aspects laisse songer au « Désert des Tartares » sinon aux « Rivages des Syrtes ». C'est le conflit que tout le monde sait imminent mais en perpétuelle gestation. C'est, comme dans ces deux majestueux ouvrages, la disparition progressive du libre arbitre au profit d'une forme de prédestination à traduction non plus guerrière mais bel et bien biologique ; conflit définitif entre les corps humains et des virus au génie épidémique revivifié. Le tout étant annoncé en l'absence de tout Créateur, de toute punition divine, sous l'unique sceau du hasard des mutations génétiques virales. Aucune faute sinon celle, prochaine, de se trouver au mauvais endroit et au mauvais moment.

² Les personnes intéressées pourront se reporter à celui que tient sur ce thème l'auteur de ces lignes dans les colonnes de la Revue Médicale Suisse sous la têtère « Des Masques et des Plumes ». Lien : <http://revue.medhyg.ch/infos/search.php3?author=nau&query=>

3. DES MEDIAS « INSTRUMENTALISES » ?

C'est sans aucun doute l'un des aspects les plus intéressants sinon les mieux connus de cette affaire. Nous ne sommes plus ici dans les questionnements scientifiques, médicaux et alimentaires propres à celle de l'ESB mais face à de curieuses synergies qui voient des médias comme pris au piège de l'intérêt qu'ils portent tout naturellement à cette catastrophe annoncée de partout, à commencer par ceux qui sont en charge de la prévenir autant que faire se peut. Là encore, mais cette fois en France, des prophètes de malheur, dans un livre lancé à grand renfort de publicité et amplement relayé sur les ondes, annoncent l'apocalypse. Mais on voit aussi ces deux organisations onusiennes que sont la FAO et l'OMS (à dire vrai la seconde nettement plus que la première) se fendre à échéance plus ou moins régulière de communiqués de presse hautement alarmants. Et les médias sont régulièrement convoqués - et d'ailleurs pleinement volontaires - pour aider à la collecte internationale des sommes nécessaires pour que de riches bailleurs de

fonds se mobilisent afin d'aider les pays les plus désarmés face à l'épizootie. Dans cette affaire durable, la multinationale pharmaceutique suisse Roche est parvenue, en liaison étroite avec l'OMS, à bénéficier d'une publicité planétaire gratuite pour son oseltamavir (Tamiflu) sans parler des bénéfices générés par les massives commandes nationales à visée préventive de cet antiviral. Ajoutons pour finir que les pouvoirs publics n'ont jamais autant courtisé les médias pour faire connaître l'intensité de l'énergie qu'ils déployaient pour circonscrire au mieux une catastrophe sanitaire annoncée. Que de chemin parcouru depuis l'été 1985 où, en France, on prenait les décisions qui conduisirent à ce que certains ne redoutèrent pas de qualifier de « plus grand scandale médical de tous les temps » et où, outre-Manche, des vétérinaires britanniques commençaient à observer de curieux symptômes chez certains ruminants. Ces histoires de l'été 1985 n'ont pas encore été écrites. Qui osera ?

